

# Compte rendu du conseil des parents 10<sup>e</sup>

Mardi 4 décembre 2018

## Une séance d'information publique sur les marchés publics et leurs critères d'évaluation pour la nourriture, les couches, les produits nettoyants bébé et produits nettoyants ménagers utilisés dans les établissements (et de façon subsidiaire : pourquoi choisir les couches Pampers qui ont des résidus toxiques selon 60 Millions de consommateurs) ?

- La ville de Paris a l'obligation de passer un marché dès que les sommes engagées sont supérieures à 25000€. La durée des marchés est de 4 ans. Les fournisseurs doivent répondre à un cahier des charges strict imposé par la Ville de Paris. Problématique actuelle : très peu de prestataires peuvent répondre à cette exigence (allergènes, quantités livrables).
- Pour l'alimentation, le fournisseur actuellement au marché est Sodexo. La Ville de Paris s'inscrit actuellement dans une démarche d'augmentation de la part de produits bio dans l'alimentation servie aux enfants en collectivité. L'évolution du pourcentage de produits bio est importante (de 40 à 70% à ce jour). Ce marché présente une situation de quasi-monopole en raison de ces exigences en rapport avec la demande en aliments bio.
- Pour les couches : RIVADIS, qui fournit des Pampers modèle classique (Babydry). Certaines études diffusées dans les médias avaient mis en avant l'éventuelle nocivité de certains modèles de couches. Le taux de nocivité des couches Pampers est très inférieur aux normes exigées par le cahier des charges édité par la Ville de Paris. Elle procède à des analyses dans ses propres laboratoires.
- Pour les produits d'entretiens : le marché actuel est BARTHOLUS

## Le problème de sous-effectif à l'heure des repas des enfants

- Les effectifs sont diminués pendant les pauses repas des professionnelles, qui se déroulent pendant la sieste des enfants, afin de favoriser la présence des agents aux moments de la journée où les enfants en ont le plus besoin. Les enfants mangent donc avant les professionnels entre 11 heures et 12h30. Il y a 1 professionnel pour 8 enfants sachant marcher et 1 pour 5 enfants ne sachant pas marcher.

## La tarification et la gestion des absences facturées

- La tarification des établissements municipaux dépend des accords signés avec la caisse des allocations familiales. Les paiements s'effectuent via facil famille

Le plafond journalier est de 42€/jour

Les responsables ne sont pas en mesure de déduire les vacances scolaires du paiement mensuel, elles restent facturées même en cas d'absence

### **✚ Le développement durable dans les établissements (gestion des différents déchets, des jouets cassés...)**

- Sujet soutenu à la Ville de Paris : Le tri est mis en place dans tous les établissements.
- Réparation des jeux quand réparables : La ville a passé un marché avec l'association les Jules pour réparer les jouets. Il y a aujourd'hui la possibilité de faire des dons de livres à la crèche mais pas de jouets.
- Il nous est difficile de proposer une seconde vie aux jouets cassés en raison des enjeux de sécurité
- Léa Vasa, Adjointe à la Maire chargée de l'économie sociale et solidaire du développement durable a été contacté, les jouets peuvent être donnés à l'association rejoue (dons aux associations. <http://rejoue.asso.fr>). L'association rénove et donne les jouets.

### **✚ Des menus actualisés chaque semaine avec la précision de ce qui est issu de l'agriculture biologique et mis en ligne sur [mairie10.paris.fr](http://mairie10.paris.fr)**

- Les menus sont indiqués sur le panneau d'affichage à l'entrée des crèches et actualisés chaque semaine par les équipes travaillant en cuisine. Un code couleur est utilisé : le vert correspond aux produits issus de l'agriculture biologique. Les menus sont différents selon les crèches

### **✚ Des initiations à l'éveil musical (avec un partenariat avec la Cité de la musique par exemple), aux langues étrangères et au jardinage (pour les crèches qui ont un jardin) :**

- Comme le jardinage, la création d'un cd, etc.
- Ces initiations sont propres à chaque crèche en fonction du projet pédagogique mis en place. Il y a la possibilité de monter une association de conseil de parents au sein de la crèche aucun financement ne sera possible de la part de la mairie.
- Ces projets permettent d'accorder les souhaits entre les parents et les équipes

### **✚ Une sensibilisation des professionnels des établissements à la promotion de l'égalité filles-garçons dès le plus jeune âge (à l'instar du projet Egalicrèche en Haute-Garonne, avec un éventuel partenariat avec l'association Artémisia)**

- Le projet égalité filles/garçon est déjà amorcé dans les crèches. La mairie est très sensible à ce sujet et commence à travailler sur ce thème avec des professionnels et associations. La mairie souhaite sensibiliser et cherche à accompagner les professionnels. La réflexion est en cour. L'idée d'une conférence pendant le forum petite enfance est lancée.

### **Une sensibilisation des parents aux gestes de premiers secours (en renouvelant le partenariat avec la Croix rouge)**

- Un partenariat avait été mis en place ces dernières années avec la croix rouge pour des formations premiers secours, à destination des parents. Les coordonnées seront diffusées par la mairie.
- L'organisation était vue en interne : Il est proposé que chaque parent par crèche se charge d'organiser la formation au sein de l'établissement dont il est élu. L'idée de diffuser un support aux parents pour les informer est à suivre.
- Après contact avec la croix rouge : les formations aux premiers secours organisées par la Croix-Rouge. des formations PSC1 (prévention et secours civiques) diplômantes, d'une durée d'une journée et accessibles à partir de 10 ans

Des initiations aux premiers secours d'une durée approximative d'une heure par groupe, accessibles aux enfants et aux adultes

Des initiations aux premiers secours enfants et nourrissons, d'une durée de 4h et visant à former aux gestes spécifiques sur les enfants et les nourrissons

Le coût d'une formation PSC 1 est de 60 euros. Ce prix inclut le guide récapitulant les gestes appris, remis à la fin de la formation.

Ces formations se déroulent rue Caffarelli dans le 3ème arrondissement, mais ils peuvent se déplacer si nécessaire (<http://paris03et10.croix-rouge.fr/>)

### **L'introduction du langage des signes pour communiquer avec les bébés (avec notamment la création d'une vidéo )**

- Les projets de communication gestuelle associée à la parole sont mis en place dans certains établissements, selon le projet pédagogique soutenu par les équipes.
- Un parent propose de se réunir à plusieurs crèches participant à ce projet afin de créer une vidéo à destination des nouvelles familles accueillies.
- Information concernant l'espace parents rue René boulanger qui propose des moments « signer avec votre enfant » gratuitement

### **Création d'un livret de recettes illustrées par les enfants (en lien avec le concours « Top recette »)**

Idée à soumettre en fonction des établissements qui souhaitent y participer

✚ **Une journée « porte ouverte aux parents » des établissements (par exemple sur des créneaux de 2h sur réservation où les parents peuvent venir partager la vie de la section de leur enfant)**

Idée à soumettre en fonction des établissements qui souhaitent y participer

✚ **Une journée « déguisement » pour les grandes sections des établissements (où les enfants peuvent venir dès le matin déguisés)**

Ces journées sont déjà proposées selon les projets d'établissement, lors du carnaval par exemple

✚ **L'organisation du troc des vêtements et matériel de puériculture à l'échelle du 10e (notamment trouver une date et une salle pour stocker le matériel)**

Un mardi par mois la crèche Esperem - La Fayette située au 190 rue Lafayette organise un troc de vêtements, de jouets et matériel de puériculture de 0 à 6 ans. Une commission de parents et à organiser sur ce sujet

Une salle pourrait être mise à disposition par la mairie un samedi matin. Il faut étudier le projet pour voir si c'est réalisable. Madame Dominique TOURTE a rencontré la Directrice générale des services, il y aurait une possibilité d'organiser en mairie le samedi matin et de stocker la veille.

✚ **Les travaux en cours (exemple de la crèche Louis Blanc) et demandes de nouveaux aménagements pour les crèches:**

Sont étudiés au cas par cas.

▪ **Une sécurisation des abords des crèches (notamment de la crèche Philippe de Girard)**

Problème connu, Mme Tourte a pu récemment en visiter les abords. Une réflexion est en court pour identifier les solutions possibles